



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°878) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ, A L'ECOLE SAINT-JOSEPH **DÉCISION N° DM-23-251 EN DATE DU 19 JUIN 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Ecole Saint-Joseph représentée par Madame Catherine GRECO, en qualité de Directrice et domiciliée, 13 rue Daumesnil, 94300 Vincennes, d'organiser une intervention devant une classe de CE1 le 13 juin 2023 de 9h00 à 10h30 dans la salle Berlioz ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Ecole Saint-Joseph représentée par Madame Catherine GRECO, en qualité de Directrice et domiciliée, 13 rue Daumesnil, 94300 Vincennes, une convention de location de salle, afin d'organiser une intervention devant une classe de CE1 le 13 juin 2023 de 9h00 à 10h30 dans la salle Berlioz ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230619-Imc1H10885H1-AR Date de réception en Préfecture : 19/06/2023 Date de Publication : 19/06/2023
--